



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 24174

Texte de la question

M. Daniel Boisserie interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les inquiétudes manifestées par la profession des masseurs-kinésithérapeutes quant au poids des cartables des enfants scolarisés. Depuis longtemps, ils dénoncent les conséquences néfastes du port de charges excessives pour le dos des enfants et adolescents dont la croissance n'est pas terminée ainsi que les mauvaises postures que ces derniers adoptent lorsqu'ils sont en cours. Il lui demande donc les mesures que son ministère entend prendre dans un avenir proche pour lutter contre les problèmes de colonne vertébrale que rencontrent de nombreux enfants et adolescents.

Texte de la réponse

La circulaire relative au « Poids du cartable » n° 2008-002 du 11 janvier 2008 a été publiée au Bulletin officiel de l'éducation nationale du 17 janvier 2008. Ce texte s'appuie sur une action en deux temps. Une réflexion immédiate à tout d'abord été demandée aux établissements pour trouver des solutions concrètes et réalistes à la question du poids du cartable et des fournitures scolaires. Cette réflexion s'est organisée afin de permettre : d'agir sur l'organisation de la journée de l'élève : désignation si possible d'une salle de référence, équilibrage des emplois du temps pour les plus jeunes, mise en place éventuelle de casiers fermés ; d'impliquer les enseignants en leur demandant de limiter le nombre de fournitures, de supprimer le recours aux classeurs rigides, de préciser à chaque cours le matériel nécessaire ; d'informer les parents et de les alerter sur leur rôle dans la préparation du cartable de leur enfant. Simultanément, une démarche concertée a été entreprise avec la grande distribution et les éditeurs. De nouveaux supports sont expérimentés : tableaux blancs interactifs, utilisation du numérique... Une brochure « d'éducation aux bonnes postures » va par ailleurs être prochainement mise en ligne sur le site www.eduscol.education.fr.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24174

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2008, page 4610

Réponse publiée le : 18 novembre 2008, page 9965